

08/02/2022

## Communiqué de presse

Avis de Parution, *Céreq Bref 418*

# Reconversion professionnelle 39% des non-qualifiés souhaitent changer de métier

Les reconversions vers les métiers en tension ou d'avenir sont un enjeu fort notamment pour faire face aux mutations numérique et écologique. Principales cibles des politiques de reconversion, les ouvriers et employés non qualifiés sont incités à se former et à changer d'emploi. Les enquêtes Defis de 2015 à 2019 permettent aux auteurs de ce nouveau *Céreq Bref* d'analyser les ressorts et issues de ces projets de reconversion. Ils démontrent que cette volonté de changement obéit à des logiques différentes selon la catégorie socioprofessionnelle.

### #1 – Ouvriers et employés peu qualifiés : quand l'emploi est en jeu

- 39 % des ouvriers et employés peu qualifiés souhaitent changer de métier.
- C'est souvent la conséquence d'une entreprise en situation de fragilité économique.
- Le rapport à la reconversion est alors davantage une réaction au risque de chômage ou de bas salaire.

### #2 – Ouvriers et employés qualifiés : quand la nature du travail est en jeu

- 32 % des ouvriers et employés qualifiés déclarent vouloir se reconverter.
- Les motifs sont essentiellement liés à la nature du travail, aux conditions dans lesquelles il s'exerce et à sa reconnaissance.
- Un tel sentiment de déclassement traduit un hiatus entre la qualification du salarié et celle de l'emploi occupé.

### #3 – Cadres et professions intermédiaires : anticipation et quête de sens

- 29 % des cadres et professions intermédiaires déclarent vouloir se reconverter.
- Plus attentifs aux risques économiques qui pèsent sur l'entreprise, ils envisagent une reconversion de manière préventive alors qu'ils sont moins soumis aux risques liés à l'emploi.
- Rechercher un travail plus intéressant, mieux concilier vie professionnelle et vie personnelle sont aussi des ressorts importants pour ces catégories.

### #4 – Les peu qualifiés ne recourent pas moins aux dispositifs d'aide...mais échouent aussi le plus dans leur reconversion

- 22 % des salariés peu qualifiés engagés dans une reconversion mobilisent leur compte personnel de formation (CPF) contre 10 % pour les ouvriers et employés qualifiés.
- Pour autant en 2019, à peine un salarié peu qualifié sur cinq réussira sa reconversion en étant en emploi contre un ouvrier ou employé qualifié sur quatre et un cadre ou profession intermédiaire sur trois.
- Enfin, ils ont 3,5 fois moins de chances de réaliser une reconversion dans leur entreprise que les cadres ou professions intermédiaires. Le changement d'entreprise constitue le mode majeur de mobilité professionnelle de ces salariés.

*Si un salarié sur trois souhaite se reconvertir, les motivations, les outils mobilisés et la réussite du projet sont intrinsèquement liés à leur niveau de qualification. Pour favoriser les reconversions des plus fragiles, les auteurs soulignent la nécessité de mobiliser l'ensemble des acteurs pour leur faciliter l'accès aux formations longues.*

### [Se reconvertir, c'est du boulot ! - Enquête sur les travailleurs non qualifiés](#)

Camille Stephanus, Josiane Vero

Céreq Bref n°418, 2021, 4p.

---

#### Les dernières publications du Céreq

Bref 417 – [Quel rôle joue l'éducation dans les préoccupations environnementales ?](#)

Bref 416 – [S'installer chez soi, avec quel emploi et quel salaire ?](#)

Bref 415 – [Des territoires plus favorables aux débuts de carrière](#)

Céreq Études 37 - [Quels effets de la crise sanitaire sur les projets et aspirations professionnels ? Volet qualitatif du projet Impact](#)

Synthèse du cycle 2020 de webconférences : [Identifier et accompagner les compétences de la transition écologique](#)

---

En cas de reprise du communiqué, merci de citer le nom des auteurs et le de la publication.



#### Céreq

Depuis 1971 |

Établissement public national sous la tutelle du ministère en charge de l'Éducation et du ministère en charge de l'Emploi.

Le Céreq a pour mission de mieux connaître et comprendre les liens entre formation, travail et emploi. Depuis sa création en 1971, il construit des dispositifs d'enquêtes statistiques originaux ; conduit des études et des travaux de recherche ; et contribue dans son champ à l'évaluation des politiques publiques.

+ d'infos & tous les travaux

[www.cereq.fr](http://www.cereq.fr)



Contact presse : PIERRE HALLIER

[pierre.hallier@cereq.fr](mailto:pierre.hallier@cereq.fr)

+33 (0)4 91 13 28 48